



GUERN ACTUS

N° 049

Novembre 2017

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

L'arrivée de la Toussaint nous interpelle chaque année sur l'avancement de nos programmes en cours et la fin de 2017 est désormais en point de mire. Nos chantiers budgétés avancent désormais à un bon rythme, notamment celui de la Ruche où les murs laissent deviner la structure des différents éléments. La pose de la charpente commencera dès le 3 novembre, en fonction de l'avancée de la maçonnerie. Le planning global nous conduit à une réception de l'ouvrage en juillet.

L'autre point d'attention de cette fin d'année se situe à Quelven. Le marché de construction du réseau d'assainissement est en cours de notification à l'entreprise SBCEA de Pluméliau pour un montant d'environ 420.000 € HT. Le marché de construction de la station d'épuration n'a pu être attribué mais le délai global d'ouverture du service reste calé sur le mois de Juin.

La nouveauté de la rentrée de la Toussaint à l'école sera la mise en service du nouvel outil numérique et l'initiation à l'usage de tablettes pourra se développer sur le reste de l'année. Ce programme est coordonné avec le Collège Charles Langlais de Pontivy. La réduction de notre consommation d'énergie est aussi un fil rouge de notre action et Morbihan Energies vient de procéder au remplacement de 30 lanternes du réseau d'éclairage public, les plus vétustes et les plus énergivores. L'éclairage LED plus économe se généralise progressivement.

Les programmes de travaux 2018 sont en bouclage pour les demandes de subventions. Ainsi l'entretien routier sera effectué sur les routes de St Jean, Coet-Henven, Kersalousse, Cité de Pont-Hir, Kerdaniel, Coh-cazec, carrefour de Vorlen et en option Quistiave, soit 1,4 km.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

NOVEMBRE :

Samedi 11 : Cérémonie du 11 novembre

Dimanche 19 : Bal des Retraités

Samedi 25 : Repas 'Sauté porc au curry' Amicale laïque à la salle polyvalente

Jeudi 23 : Repas dansant des Retraités

DECEMBRE :

Samedi 9 : Bœuf Bourguignon des Sapeurs-Pompiers (au profit du Téléthon)

Samedi 9 : Marche à Malguénac (organisée par les Randonneurs des Ajoncs, au profit du Téléthon)

Vendredi 15 : Spectacle de Noël pour l'école

Samedi 16 : Bouillie de millet Amicale Laïque

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes tous conviés à la commémoration du 11 novembre qui se déroulera ainsi :

11H30 – **Rassemblement** cour de la Mairie,

11H45 – **Dépôt de gerbes** au monument aux morts,

12H00 – **Vin d'honneur** au Café de la Poste.

DEMANDE DE SUBVENTION 2018

Les demandes de subventions 2018 pour les associations sont à déposer en mairie pour le 30/11/2017. Fournir un bilan et un RIB.

Les imprimés de demande sont à retirer en mairie.

SPECTACLE DE NOËL

La commune offre aux écoliers guernates vendredi 15/12, à 14h00, un spectacle de magie, proposé par Le Carré magique, une compagnie rennaise.

Les enfants apprécieront cette atmosphère fascinante et merveilleuse qui leur ouvrira l'appétit pour le traditionnel goûter de Noël.

RANDONNEURS DES AJONCS

Vous aimez marcher ? Découvrir de nouveaux sentiers ? Participez aux marches organisées par l'association des Randonneurs des ajoncs. Les randonnées ont lieu :

- Tous les mardis : Départ de Malguénac 1 fois sur 2, de Guern et ses environs les autres fois
- Tous les dimanches : soit à Guern, soit à l'extérieur en randonnées organisées
- Tous les 15 jours, le samedi : à l'extérieur
- Tous les jeudis matins, venez faire de la marche rapide !

Quelques sorties extérieures pour les dimanches :
5/11 : « Rando des Chevreuils du Pays Pourlet » à Ploërdut

12/11 : « Ronde des Moulins » à Pluméliau

19/11 : « Le Scorff » à Plouay

Et samedi 9 décembre : Marche pour le Téléthon, à Malguénac.

Contact : couchouren.maryvonne@hotmail.fr

POMPIER - TÉLÉTHON

2017 se termine, les sapeurs-pompiers vous proposeront leurs calendriers sur la commune courant novembre et décembre. Ils seront en binômes et en uniforme lors de leur passage.

L'amicale des pompiers de Guern se mobilise le samedi **9 décembre 2017** pour le téléthon !

Boeuf bourguignon à emporter (7€ la part) - Vente de tickets dans les commerces de Guern à partir du 11 Novembre, et jusqu'au 2 Décembre. L'intégralité des fonds sera reversée à l'AFM-TELETHON.

Les sapeurs-pompiers de Guern vous remercient d'avance.

Dates à retenir : Le jambon à l'os suivi de son bal se déroulera le **20 janvier 2018** à la salle des fêtes de Guern, où nous vous attendons nombreux !

La Sainte Barbe aura lieu le **03 Février 2018**.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre !

Il vous suffit de venir en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

RAPPEL

L'utilisation de pesticides, en autres le glyphosate, est **interdite** sur le domaine public

CONSULTATIONS DU Docteur DIMA

Le Docteur Eliana Dima vous reçoit 18, place de l'Eglise aux horaires suivants, et seulement sur rendez-vous :

Lundi : 9h – 12h30 et 16h – 19h

14h30 – 16h : visites à domicile

Mercredi : 9h – 12h30

Jeudi : 9h – 12h30 et 16h – 19h

14h30 – 16h : visites à domicile

Pour prendre rendez-vous : www.doctolib.fr, c'est simple et gratuit.

Vous pouvez joindre le cabinet au 02.97.39.36.34 ou au 06.89.82.73.36. En cas d'urgence, appelez le 15.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La Société de chasse rappelle l'**Article L422-15 du code de l'Environnement** :

« La personne ayant formé opposition est tenue de procéder à la signalisation de son terrain matérialisant l'interdiction de chasser. Le propriétaire ou le détenteur du droit de chasse ayant fait opposition est tenu de procéder ou de faire procéder à la destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts et à la régulation des espèces présentes sur son fonds qui causent des dégâts. Le passage des chiens courants sur des territoires bénéficiant du statut de réserve ou d'opposition au titre des 3° et 5° de [l'article L. 422-10](#) ne peut être considéré comme chasse sur réserve ou chasse sur autrui, sauf si le chasseur a poussé les chiens à le faire ».

La société de chasse vous assure de ses efforts pour veiller à respecter la propriété de chacun sur la commune.

CAMION DE PIZZAS

Vous avez faim mais vous ne voulez pas faire à manger ? Venez découvrir **La Toccata**, le camion de pizzas sous les halles tous les jeudis à partir de 17h30 ! La carte propose des pizzas classiques et originales, pour 1 personne (26cm – 9€) ou 2 personnes (33cm – 13€). Le camion est joignable au 07.87.45.91.80. Régalez-vous !

COURS DE DESSIN - PEINTURE ERRATUM

Les cours de dessin et peinture dispensés par Jean Marc Vernusse ont lieu le mercredi **de 16h à 18h** ou **de 18h à 20h** à la salle des associations de Guern.

Renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone au 02.97.38.11.08.

CLUB DES RETRAITÉS

Les jeudi 9 novembre et 5 décembre : Goûter à la Salle des Associations à partir de 14h30

Jeudi 23 novembre : Repas dansant (salle polyvalente)

Dimanche 19 novembre : Bal à partir de 14h30 (salle polyvalente)

Le Club des Retraités cherche un nouveau trésorier ! Si vous êtes intéressés, merci de contacter Margaret JONES au 02.97.27.70.27.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

A partir du 1^{er} novembre, les personnes souhaitant conclure un PACS (Pacte Civil de Solidarité) pourront se rendre en mairie pour l'enregistrer, et non plus au Tribunal d'Instance. Renseignements en mairie.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Le Loup, du mercredi 15 novembre au samedi 16 décembre (Prêt de la Médiathèque Départementale du Morbihan) : Tout public.

L'atelier de Noël : Viens créer ton calendrier de l'avent à la médiathèque ! RDV du 15 au 25 novembre, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

FERME DES 3B

Nous souhaitons créer un groupement d'achat à Guern (Le GAG: Groupement d'Achat Guernate). Pour tout renseignement prendre contact avec Perrine au 06.26.37.42.17

Vente directe de produits fermiers : légumes, œufs, fruits, jus de pommes, plants maraîchers BIO (sur réservation).

Vente à la ferme le mercredi de 17H30 à 19H30 et le samedi matin devant le Guernate de 9H00 à 12H30. Commande possible au 06.26.37.42.17

RECENSEMENT

Vous avez 16 ans ? Vous devez vous faire recenser ! Venez en mairie avec les informations suivantes : Vos noms, prénoms, date et lieu de naissance (ainsi que ceux de vos parents) et votre adresse.

ESPACE INFO-ENERGIE - PONTIVY

L'ESPACE INFO-ENERGIE est un service gratuit, neutre et indépendant offrant un conseil gratuit et personnalisé aux particuliers, sur toute question liée aux **économies d'énergie** et aux énergies renouvelables dans l'habitat. Porté par le Pays de Pontivy, il est financé par l'ADEME, la Région Bretagne et les collectivités du Pays de Pontivy.

Le conseiller **INFO-ENERGIE** est à votre disposition, sur le territoire, pour étudier avec vous vos projets de **construction** ou de **rénovation**. Il peut vous accompagner dans le changement de votre mode de **chauffage** ou l'installation d'un système de production d'énergie renouvelable, ou plus simplement, analyser vos **consommations énergétiques** et voir avec vous par quels gestes et actions du quotidien vous pouvez diminuer vos factures. Il vous est par ailleurs possible d'emprunter des appareils pour effectuer, à domicile, des mesures de consommations de vos appareils électriques.

Le conseiller est également un spécialiste des **aides financières** (Eco PTZ, Crédit d'impôt, CEE...) qui vous permettent de diminuer le coût de vos investissements en matière d'économie d'énergie.

Pour prendre rendez-vous, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 :

- par téléphone : 02.97.27.95.39

- par mail : infoenergie@pays-pontivy.fr

CABINET INFIRMIER

A la suite de l'arrêt d'activité de Madame Chantal LE CORRE, le cabinet accueille une nouvelle infirmière depuis le 1^{er} octobre. Elle travaille en binôme avec Madame Marie-Thérèse EVEN :

Madame Pauline LE CLAIRE

Contact au : 06 23 58 14 67 ou au 02 97 27 74 83

APPELS À LA VIGILANCE !

- VOL À LA ROULOTTE

La gendarmerie de Pontivy lance un appel à la vigilance aux automobilistes, sur le risque des vols à la roulotte (= vol d'objets ou d'accessoires dans un véhicule en stationnement). Quelques conseils simples pour éviter tout vol :

- Vérifiez que votre véhicule est bien fermé
- Ne stationnez pas dans un lieu isolé ou mal éclairé (la nuit)
- Soyez vigilants si vous stationnez sur de grands parkings ou en marge de grands rassemblements
- Ne laissez dans votre véhicule aucun objet tentant (y compris de nouveaux achats) ou d'objets de valeur à la vue des passants ni sous les sièges ou dans la boîte à gants
- En cas d'urgence, composez le 17 (depuis un poste fixe ou un téléphone portable).

Si vous êtes victime d'un vol à la roulotte, allez à la gendarmerie en veillant à ne pas toucher aux endroits où le voleur aurait pu laisser des traces. Le relevé d'indices est systématique en cas de dépôt de plainte.

- VOL PAR RUSE

Des personnes mal intentionnées se présentent déjà au domicile des habitants et tentent de vendre des calendriers en se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas (elles prétendent être des sapeur-pompiers, des associations caritatives, la mairie, etc.).

Bien souvent, ce n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime, qui est généralement une personne vulnérable. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou de dérober des objets de valeur.

Ayez les bons réflexes :

- Evitez de faire entrer chez vous un inconnu
- Equipez votre porte d'entrée d'un entrebâilleur
- Faites-vous présenter une carte professionnelle
- Ne laissez pas la personne sans surveillance
- Ne révélez pas l'emplacement de vos objets de valeur ni de votre argent
- Ne conservez pas de sommes d'argent importantes à votre domicile

-sensibilisez les personnes vulnérables de votre entourage (surtout les seniors) à ce type de vols.

En cas de démarchage abusif ou de comportement suspects d'individus, n'hésitez pas à en informer votre brigade de gendarmerie en composant le **17** !

LE OFF DES AMIS DE L'ART DANS LES CHAPELLES

Le week-end des **18 et 19 novembre 2017**, deux jeunes artistes ayant achevé leur cursus à l'Ecole d'art de Lorient (EESAB) exposeront leurs travaux de fin d'études dans les chapelles. Vincent LORGERE investira la chapelle Saint-Jean au Sourn, et Saint-Meldéoc à Locmeltro en Guern accueillera « un enfant du pays » Guillaume LE BORGNE.

Les chapelles seront ouvertes samedi et dimanche de 14h à 17h.

Deux rencontres avec les artistes sont prévues à 15h au Sourn et à 16h à Guern.

GUICHET SNCF - PONTIVY

Depuis le mois de juin, dans la « Boutique Côté Tourisme » de l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté, se trouve un point de vente SNCF. Les services proposés sont identiques à ceux d'une gare.

Voici les titres de transports en vente : lignes régionales bus et trains TER (trajet simple, abonnement hebdomadaire, mensuel ou carnet de 10 tickets), trains grandes lignes France et Europe, cartes de réductions (senior, weekend, jeunes, enfant +), billets congés annuels.

Boutique SNCF ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

21 Quai Presbourg – 56300 Pontivy

LA POSTE DE GUERN

Depuis le 24 octobre, les horaires de La Poste sont modifiés :

Ouverture les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13H30 à 16H, et les jeudis de 14H15 à 16H30.

Tél. : 02 97 27 71 30

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus n° 050 : MARS 2018.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr